

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Lieux

Reims : 48 Rue Prieur de la Marne,
51100 Reims

Châlons-en-Champagne : Complexe
Gérard Philippe, 19 avenue du Général
Sarrai, 51000 Châlons-en-Champagne

Epernay : 148 rue des Jancelins
51200 Epernay

Vitry-le-François : 5 rue Domyne de Verzet 51300
Vitry le François

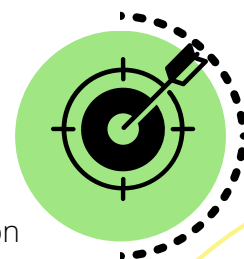
**Réalisation possible dans le département de la
Marne en inter/intra entreprise**



Objectifs

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée)

- Réagir face à un saignement ou à un étouffement, utiliser un défibrillateur
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection



Prérequis

- Critère(s) : Salariés d'entreprise, notamment salariés en SIAE :
- Ayant besoin d'intervenir efficacement et le plus rapidement possible en cas d'accident du travail au sein de leur entreprise dans la mesure où la formation SST est un des éléments du dispositif de secours que toute entreprise doit mettre en place.
- Vous êtes orienté-e-s par : France Travail ou votre employeur
- Niveau : Avoir un niveau suffisant dans la maîtrise du français (expression et compréhension)



Contenu

1. Rechercher les risques persistants pour protéger

- Identifier les sources de risque réelles ou supposées dans la situation concernée
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés
- Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s).

2. Examiner la victime et faire alerter

- Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des actions et des résultats à atteindre
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime

3. Secourir : effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime ou des victimes

- Saignements abondants - Inconscience - Arrêt ventilatoire - Arrêt cardiaque - Brûlures - Plaies graves



Durée

- 14 heures en centre, soit deux journées
- Rythme hebdomadaire 7 heures

Méthodes mobilisées

- Groupe de 4 à 10 stagiaires
- Activités pédagogiques actives, participatives et interactives
- Exercices de manutention
- Mises en situation sous forme d'exercices pratiques

Modalités et délais d'accès

- Horaires : contacter le centre de formation
- Dates de réalisation : janvier à décembre de l'année en cours

Modalités d'évaluation

- Evaluation : Feuilles d'émargement
- Validation : Certificat SST délivré au participant ayant fait l'objet d'une évaluation continue (valable 24 mois). Avoir participé à l'intégralité de la formation pour la valider
- Sortie : Sans niveau

Tarif

- Eligible au CPF
- Financeur : OPCO / entreprises dans le cadre du plan de développement des compétences
- Conditions de prise en charge : Prestation non rémunérée

Contacts

- **Reims** : 03 26 04 15 45
- **Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François** : 03 26 66 56 17
- **Epernay** : 03 26 55 68 01

Accessibilité aux personnes handicapées

- Pour joindre notre référent handicap, composez le 03 26 04 15 45

FLASHEZ ET DÉCOUVREZ LES TÉMOIGNAGES
DE CEUX QUI NOUS ONT FAIT CONFIANCE

INSTAGRAM



FACEBOOK



SITE INTERNET



Se former pour avancer. →



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE